



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Commissariat d'Alençon

Question orale n° 1456

Texte de la question

Mme Chantal Jourdan attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation du commissariat de police d'Alençon, qui souffre d'un manque d'effectifs depuis de nombreuses années. Cet état de fait a pu être à nouveau constaté lors d'événements survenus il y a quelques semaines dans le quartier de Perseigne, quartier politique de la ville. Alors que ce secteur est déjà en proie à des trafics de stupéfiants, des rodéos urbains et des incendies de véhicules, les forces de l'ordre ont été la cible de tirs de mortiers ces dernières semaines, marquant ainsi une étape supplémentaire dans l'escalade de la violence. Ces faits n'ont pu être filmés par le réseau de vidéoprotection de la ville car ces caméras ont été détruites en amont de ces troubles urbains (ce seul préjudice est évalué à 80 000 euros). Les faits de violence dans ce quartier ne sont pas nouveaux et le besoin d'une présence policière est aujourd'hui indispensable, aussi bien pour assurer la sécurité et l'ordre public que pour rassurer des habitants plongés dans l'inquiétude et le mécontentement. M. Joaquim Pueyo, maire d'Alençon, alors député de l'Orne, avait déjà adressé une correspondance et rencontré des représentants du cabinet du prédécesseur de M. le ministre, pour demander que le commissariat d'Alençon dispose enfin d'effectifs supplémentaires. À cette occasion, avaient déjà été soulevées les tensions liées aux missions d'extractions judiciaires du centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, mais également l'impossibilité d'assurer un dispositif de patrouilles de nuit suffisant. Le Président de la République a récemment rappelé que « chaque circonscription de police aura plus de policiers à la fin du quinquennat qu'au début, sans exception ». Compte tenu de ces éléments, des déclarations du Président de la République, et pour ne pas voir la situation se dégrader encore davantage, elle lui demande combien de postes supplémentaires seront affectés au commissariat d'Alençon pour apporter les moyens humains nécessaires à la tranquillité publique et à la lutte contre la délinquance et l'insécurité.

Texte de la réponse

COMMISSARIAT D'ALENÇON

M. le président. La parole est à Mme Chantal Jourdan, pour exposer sa question, n° 1456, relative au commissariat d'Alençon.

Mme Chantal Jourdan. En préambule, je souhaite saluer la mémoire des deux policiers décédés ces dernières semaines, à Rambouillet et en Avignon, dans le cadre de leur mission.

Madame la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, j'appelle votre attention sur la situation du commissariat de police d'Alençon, qui souffre d'un manque d'effectifs depuis de nombreuses années. Cet état de fait a pu être à nouveau constaté lors d'événements survenus il y a quelques semaines dans le quartier de Perseigne, classé quartier politique de la ville. Alors que ce secteur était déjà en proie à des trafics de stupéfiants, à des rodéos urbains et à des incendies de véhicules, les forces de l'ordre ont été la cible de tirs de mortiers, ce qui marque ainsi une étape supplémentaire dans l'escalade de la violence. Les faits de violence dans ce quartier ne sont pas nouveaux et une présence policière est indispensable pour assurer la sécurité et

l'ordre public, et pour rassurer des habitants plongés dans l'inquiétude et dans le mécontentement.

Au cours de cette législature, M. Joaquim Pueyo, aujourd'hui maire d'Alençon, avait déjà évoqué ces problèmes, alors qu'il était député de l'Orne, avec vos prédécesseurs au ministère de l'intérieur et demandé que le commissariat d'Alençon dispose enfin d'effectifs supplémentaires. À cette occasion avaient été mentionnées les tensions causées par les missions d'extractions judiciaires ainsi que par l'ensemble des tâches liées à l'activité du centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, pour lesquelles les policiers d'Alençon sont amenés à intervenir. Depuis sa création, le nombre de détenus de cette maison centrale a doublé et elle en accueille de nouveaux, particulièrement surveillés, dont plus d'une trentaine de personnes radicalisées.

Compte tenu de ces éléments et des récentes déclarations du Président de la République, et pour que la situation ne se dégrade pas encore davantage, pouvez-vous nous dire, combien de postes supplémentaires seront affectés au commissariat d'Alençon pour apporter les moyens humains nécessaires à la tranquillité publique et à la lutte contre la délinquance et l'insécurité ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. La lutte contre la délinquance est une priorité du Gouvernement et il a pris à ce titre, depuis 2017, des mesures majeures que j'ai rappelées en répondant à M. Juanico, à savoir le recrutement de 10 000 policiers et gendarmes d'ici 2022, accompagné d'une modernisation de l'équipement et de moyens en hausse.

Cette mobilisation est aussi au rendez-vous, dans l'Orne, où les policiers sont particulièrement engagés dans la lutte contre la drogue. Ainsi, au cours du premier trimestre, près de six kilos de drogue, par exemple, ont été saisis par les seuls services de sécurité publique dans ce département. À Alençon, une forte hausse des infractions d'usage-revente et de trafic a été relevée par les policiers grâce notamment à leur surveillance sans relâche des points de deal dans les cités et aux opérations de contrôles d'identité.

S'agissant des violences urbaines et des désordres de toutes sortes qui empoisonnent la vie des habitants du quartier de Perseigne, soyez assurée que nous ne laissons rien passer : les policiers interviennent régulièrement, avec le renfort d'autres commissariats, voire parfois de CRS et d'unités de gendarmerie, ce qui a conduit en mars et en avril à plusieurs interpellations de délinquants dans ce quartier, suivies immédiatement de leur déferrement devant l'autorité judiciaire.

Dans la CSP d'Alençon, les effectifs sont stables depuis le début du quinquennat avec cinquante-six gardiens de la paix. Le ministère de l'intérieur a privilégié dans un premier temps des territoires qui avaient connu dans le passé des baisses d'effectifs ou dont la situation était particulièrement difficile en matière de délinquance, mais Alençon pourrait être renforcée d'ici à la fin du quinquennat. Par ailleurs, cette ville bénéficie des effectifs mutualisés de la police judiciaire et de la police aux frontières pour l'Orne.

Des missions sont assurées au bénéfice de l'autorité judiciaire, en l'occurrence de l'administration pénitentiaire à Alençon. Ces charges sont en forte augmentation au premier trimestre et elles obèrent évidemment le potentiel opérationnel des services, notamment pour la garde de détenus hospitalisés. Des avancées ont été obtenues ces dernières années avec la chancellerie pour une répartition plus équitable et plus rationnelle des dites charges, mais je pense qu'il nous faut aller plus loin. C'est bien pourquoi les tâches indues sont l'un des sujets du Beauvau de la sécurité organisé par le ministre de l'intérieur.

Vous le voyez, madame la députée, nous prenons le problème de la délinquance à bras-le-corps. En ce qui concerne Alençon, je peux vous assurer que vous pouvez compter sur la mobilisation sans faille des policiers sur le terrain que je veux ici saluer en m'associant bien évidemment à l'hommage que vous leur avez rendu.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Jourdan](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1456

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 mai 2021](#)

Réponse publiée le : 16 juin 2021, page 5034

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mai 2021](#)